BULLETIN D'ADHÉSION AU CONTRAT N° IA1800342

Ce bulletin d'adhésion doit être adressé à l'assureur 7 jours minimum avant la date d'effet de l'adhésion.
L'adhésion prend effet sous réserve de l'encaissement effectif par AN3S de la cotisation.
Effet de l'adhésion :
Durée des garanties : 1 an avec tacite reconduction

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT :
Nom :

Adresse :

SPORT ENSEIGNE SELON CATÉGORIE RÉFÉRENCÉE EN PAGE 2 :

OPTION 1 **OPTION 2** **OPTION 3** **OPTION 4** **OPTION 5**

Assurés : Les moniteurs de sport adhérent à l'AN3S.
TERRITORIALITÉ : Monde entier

CHAMP D'APPLICATION DES GARANTIES :
Les garanties sont acquises dans le cadre de la vie professionnelle des assurés durant toutes les activités d'enseignement, d'encadrement et de repérage des activités sportives déclarées et pour lesquelles l'assuré détient un diplôme, un brevet ou une qualification professionnelle.

Il est précisé que les garanties du contrat sont également acquises aux Assurés en cas d'accident survenant :

- Au cours des réunions et manifestations en relation avec les activités sportives déclarées,

- Sur le trajet emprunté pour se rendre sur les lieux de travail ou de pratiques sportives et en revenir,

- Lors de la pratique des activités sportives à titre de loisirs, cette garantie est accordée exclusivement pour les activités sportives enseignées dans le cadre de son métier de coach sportif et déclarées au contrat.

MONTANT DES GARANTIES ET DES FRANCHISES PAR ASSURE

GARANTIE	CAPITAL	
Décès accidentel	15 000 EUR CAPITAL MAJORE DE 15 000 EUR PAR ENFANT A CHARGE	
GARANTIE	**CAPITAL**	**FRANCHISE**
Invalidité Permanente Totale suite à accident (réductible en fonction du barème joint en cas d'Invalidité Permanente Partielle)	30 000 EUR	Néant
GARANTIE	**INDEMNITÉ JOURNALIÈRE**	**FRANCHISE**
Incapacité Temporaire Totale suite à accident payable pendant 180 Jours	SELON OPTION (CI-DESSOUS)	10 jours
GARANTIE	**INDEMNITÉ**	**FRANCHISE**
Frais de traitement suite à accident	3 000 EUR	38,00 EUR
GARANTIE	**INDEMNITÉ**	**FRANCHISE**
Accompagnement psychologique	5 000 EUR	Néant
GARANTIE	**INDEMNITÉ**	**FRANCHISE**
Frais de rapatriement et frais de recherche et secours suite à accident (option 5 uniquement) :	10 000 EUR	Néant

Maximum garanti : par événement : 345 500 EUR / par assuré : 34 500 EUR
Prestations Assistance : Mondial Assistance Protocole n° 621 338

Sports pratiqués	Catégorie
Pêche, golf, sports de raquettes (tennis, tennis de table, badminton, badten), sports de tir, tir à l'arc (dont airsoft, ball-trap, paintball), sports de balle et assimilés I (basket ball, volley, beach volley, handball, footbag, foot freestyle, pelote basque, boules, bowling, balle au tambourin, frisbee, pétéca, plumfoot, speed ball, touch rugby), athlétisme, pentathlon, aviron, pratiques gymniques douces (gymnastique volontaire ou expression corporelle, coach sportif, cardio-training, fitness, musculation, pilates, shintaïdo, taï-chi-chuan, yoga, twirling bâton, cheerleading, qi gong, cirque, danse), haltérophilie, bras de fer, handisport, natation, sports nautiques (voile, longe côte, bateau habitable), randonnée pédestre (hors terrain de montagne), curling.	1
Sports de montagne et assimilés (randonnée pédestre en montagne, raquette à neige, ski nordique, biathlon, course d'orientation, marche nordique), cyclisme sur route, cyclotourisme, run & bike, triathlon, sports de balle et assimilés II (2X2 jorkyball, base ball, beach soccer, fair ball, football, foot en salle, sepak takraw, squash, da cau) hockey sur gazon ou bitume, arts martiaux (kendo, yoseikan budo, judo, karaté, etc.), capoera, escrime, lutte, gymnastique sportive, slackline (limité à 1.50m), trampoline, sports à roulettes (patinage, roller, skateboard, trottinette), traîneau à chiens, musher, course à pied.	2
Sports de montagne et assimilés II (accrobranche, via ferrata, via corda, parc aventure, ski, snowboard et autres glisses sur piste, luge, VTT, pisteurs secouristes de ski nordique, vélo sur chemin blanc), sports d'eaux vives (canoé, kayak, rafting, hydrospeed), sports nautiques II (kitesurf, surf, planche à voile, ski nautique, wave ski, char à voile, skipper 200 et 200 restreint, stand up paddle), sports de glace (hockey et patinage sur glace, skeleton, luge), sports de combat (boxe, boxe thaï), sports de balle et assimilés II (rugby, football américain, football australien), équitation, activités sportives à bord d'engins à moteurs (jetski, karting ...).	3
Sports de montagne et assimilés III (alpinisme, ski, snowboard et autres glisses hors-piste, ski-alpinisme, ski de randonnée, randonnée glaciaire escalade, , spéléologie), plongée sous-marine.	4
Canyoning	4 bis
Vol libre et sports aériens (parapente, deltaplane, chute libre, skysurf, Parachutisme), saut à l'élastique.	5

Si vous êtes Moniteurs diplômés de plusieurs sports (dans la limite de 3 maximum), la cotisation à retenir sera celle du niveau le plus élevé.
Seules les activités mentionnées dans le tableau ci-dessus et pour lesquelles l'adhérent dispose des diplômes, brevets ou qualifications mentionnés sont garanties.

COTISATION ANNUELLE TTC PAR CATÉGORIE DE SPORT :

	option 1 ITT accident 25€/ jour	option 2 ITT accident 35€/ jour	option 3 ITT accident 45€/ jour	option 4 ITT accident 60 €/ jour	option 5 ITT accident 100 €/ jour
Catégorie 1	39 €	49 €	60 €	71 €	110 €
Catégorie 2	51 €	67 €	81 €	95 €	151 €
Catégorie 3	68 €	88 €	107 €	127 €	198 €
Catégorie 4	105 €	133 €	162 €	218 €	354 €
Catégorie 4 bis	114 €	144 €	175 €	236 €	383 €
Catégorie 5	150 €	190 €	227 €	326 €	522 €

Je certifie ne pas avoir été victime d'un accident ou d'une maladie ayant entraîné une invalidité permanente.
Je certifie sincères et exacts tous les renseignements portés sur le présent document et déclare avoir été informé que toute fausse déclaration, omission ou inexactitude entraîne les sanctions prévues aux articles L.113-8 (nullité du contrat) et L.113-9 (Réduction des indemnités) du Code des Assurances et aux articles 1104 et 1964 du Code civil (absence d'aléa).

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de la notice dont un exemplaire m'a été remis et je règle la cotisation de EUR TTC

Fait à le . signature de l'adhérent